

Montreuil : le Maire ne pourra pas exproprier les propriétaires pour doubler la surface de la mosquée !

écrit par Christine Tasin | 3 février 2018



En ces temps de dhimmitude intense, on reçoit, de temps en temps, un bonbon, à savourer.

A Montreuil sous Bois (93), la Mairie chouchoute ses musulmans. Ils ont obtenu en 2010 un bail emphytéotique pour un terrain, au coût pharamineux de un euro par an. Sur ce terrain ils ont construit une mosquée... Et les malheureux de continuer à pleurnicher. Les « Frères » (et les soeurs, merde alors !) ne peuvent pas tous se garer.

Le Maire, élu aux larmes par leur détresse, n'a fait ni une ni deux : et hop préemption des terrains et pavillons voisins de la mosquée pour récupérer 1900 mètres carrés afin que Mohamed et Farid n'aient pas à faire 200 mètres à pied pour venir prier.

Mais... les méchants riverains ne veulent pas.

Les méchants riverains ne veulent pas décaniller.

Les méchants riverains, ils disent comme ça qu'ils sont chez eux, que la mosquée est bien assez grande comme ça, qu'il n'y a pas de raison pour qu'ils laissent la place à une école coranique et des voitures... Ça s'entend. Ça se défend.

Le tribunal les a entendus. Le tribunal les a défendus, avec de bonnes raisons :

-La loi du 9 décembre 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat interdit aux communes d'apporter une contribution directe ou indirecte à la construction de nouveaux édifices cultuels.

- L'extension d'un édifice culturel et d'un parking réservé aux pratiquants d'une commune ne relèvent pas de la compétence d'une commune

Et un coup de règle sur les doigts du Maire : préemption refusée. Les propriétaires resteront dans leurs pavillons et les pavillons ne seront pas démolis.

La Mairie réfléchit... va-t-elle faire appel ? Possible. C'est que, à Montreuil, l'électorat musulman n'est pas à négliger.

Et puis, ils en ont des arguments, les musulmans de Montreuil : « *nous souhaitons mêler un lieu de culte et de culture* » (sic ! la culture à la mosquée, la culture musulmane... faut avoir envie de lire Qaradawi et le récit de l'extermination de la tribu juive des Banû Qurayza dans le texte !). Un parking, lieu de culture ? Bigre ! Un parking, lieu de culte ? Les prières dans la rue ? C'est là qu'on comprend que derrière les « intérêts publics » mettant en avant les problèmes de circulation et de stationnement, on découvre qu'il s'agissait ni plus ni moins d'agrandir la mosquée...

Ils y prévoyaient (prévoient toujours, sans doute, espérant l'appel de la Mairie) des salles de conférence, des salles de cours et une bibliothèque destinée à l'enseignement religieux, bref, une école coranique et une aide aux devoirs.

Ils font valoir que jusqu'à présent cette aide aux devoirs était bénévole.. Je dois être un peu dure à la comprenette, en quoi le fait que l'aide aux devoirs se fasse à la mosquée empêche-t-il la bénévolat ?

On voit bien comment ils essaient de contourner la décision du tribunal : prétendre que l'extension ne servirait pas au cultuel mais au culturel. Bref, prendre les juges pour des cons en leur faisant croire que l'édifice supplémentaire serait d'intérêt public, ouvert à tous les habitants de Montreuil, qui seraient ravis d'envoyer leurs gosses à la mosquée pour l'aide aux devoirs (en arabe, l'aide aux devoirs ?) et apprendre par coeur le coran. Et chacun serait ravi également de pouvoir écouter Tariq Ramadan, (zut il est en prison mais si ce n'est lui c'est donc son frère) ; et consulter la bibliothèque idéale du croyant.

Comment, il n'y aura pas *Mahomet ou le fanatisme* ni les *Versets sataniques* ? Ne vous inquiétez pas, Maged Osman, le responsable de l'association qui gère la mosquée, est bien capable de vous les promettre si vous acceptez son projet. La bouche en cul de poule, il ajoute même que bien entendu tous les citoyens montreuillois pourraient venir se garer sur le parking de la mosquée... Là c'est un peu gros... Mais faisons confiance au Maire pour développer ce genre d'arguments de faussaires.

Pas du tout, dit Maged Osman, tout ce que nous faisons et voulons, c'est pour le bien-être de la ville... tu l'as dit, bouffi. La ville musulmane, sans doute. Mais Montreuil est-elle déjà une ville entièrement musulmane ? Montreuil est dans le 93, il est vrai.

Pour info... La mosquée actuelle est bâtie sur un terrain de 1700 mètres carrés et offre moult salles de classe en sus du reste. Le Maire offre donc carrément de doubler sa surface.

La mosquée actuelle, avec minaret... comprend déjà non seulement des salles de prière pour hommes et pour femmes (500 hommes en bas, 200 femmes à l'étage, sous les combles), des halls, des salles de classe, des salles d'ablution, des sanitaires, un bureau, un logement de fonction).

A 3 km de Montreuil il y a la Grande mosquée de Bagnolet... A proximité il y a la mosquée de Pantin, celle de Rosny sous bois... Et il y a déjà à Montreuil de très nombreuses salles de prières.

voir ici :

<http://www.desdomesetdesminarets.fr/2013/04/20/la-grande-mosquee-de-montreuil-93/>

Comment en est-on arrivés là ?

La réponse c'est Dominique Voynet, la verdâtre islamophile, qui fut maire de Montreuil de 2008 à 2014... Une catastrophe à tous les niveaux.

La réponse c'est, aussi, les maires qui l'ont précédée et celui qui a pris sa succession, tous PCF. Duffriche, Brard, Bessac... Tous des dhimmis, tous des islamo-collabos, tous des traîtres à la nation.

Ses habitants surnomment Montreuil la « seconde ville malienne au monde après Bamako », ce qui est une exagération ; elle est aussi parfois appelée avec humour « Mali-sous-Bois »⁶¹, ou « Bamako-sur-Seine » même si cette dernière ne coule pas sur place. Montreuil compte en effet une population malienne très importante : un peu plus de 2 000 habitants selon l'Insee en 1999, de 6 000 à 10 000 personnes selon la mairie⁶² qui estime d'ailleurs que la ville accueille la plus grosse communauté malienne de France⁶¹. 10 % de la population de la ville est malienne ou d'origine malienne⁶³. Wikipedia.